

INTRODUCTION GÉNÉRALE

FRONTIÈRE, FRONTIÈRES

Des frontières persistent en dépit des flux de personnes qui les franchissent¹.

La frontière est une construction historique. De même qu'il faut à toute nation des «mythes nationaux», la naissance des frontières résulte de la conjonction entre des éléments concrets de leur matérialisation, comme un passé de conflits, ou des caractéristiques linguistiques, religieuses et culturelles, et la manifestation d'un désir humain de cette construction².

C'est en 1928, soit peu de temps après que la victoire française avait rendu à la France l'Alsace, rétablissant ainsi une «ancienne» frontière, conformément à une tradition historiographique française qui prévalut depuis l'époque moderne et pendant tout le XIX^e siècle, que Lucien Febvre³ écrivit un article important sur le terme de *frontière*. À ce moment-là, le concept possède déjà une histoire et s'est chargé de sens multiples qui traduisent des contextes nationaux différents et reflètent les diverses réponses apportées par les sciences sociales. Cependant, si l'acception de la frontière, prise comme objet historique, a évolué dans le temps et selon les lieux, elle tend toujours à lui donner l'image d'une réalité permanente. L'évolution de l'historiographie française indissociablement liée à l'émergence de l'État, puis de l'État-nation, souligne cette spécificité. Aux époques médiévale⁴ et moderne⁵, les frontières, considérées comme «natu-

¹ Fredrik Barth, «Les groupes ethniques et leurs frontières», in *Théories de l'ethnicité*, Paris, 1995, p. 204

² Pierre Toubert, «L'historien, sur la frontière», in *L'Histoire grande ouverte. Hommages à Emmanuel Le Roy Ladurie*, Paris, 1997, p. 221.

³ Lucien Febvre, «Frontière : le mot et la notion», article de 1928 republié in *Pour une histoire à part entière*, Paris, 1962, p. 11-24.

⁴ Daniel Nordman, «Des limites d'État aux frontières nationales», in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire. II. La Nation*, Paris, 1986, p. 36-37.

⁵ Gaston Zeller, «La monarchie d'Ancien Régime et les frontières naturelles», in *Revue d'histoire moderne*, 8, 1933, p. 310.

relles», devaient se matérialiser le long de lignes de partage fluviales ou montagnardes nettes et continues. Puis, avec l'émergence du principe des nationalités, fondé sur les langues, les religions et les traditions culturelles, ces lignes jusqu'alors référées à la nature, le furent désormais à l'histoire et à une identité historique fondée sur le passé⁶.

L'article de Febvre, qui retrace les grandes lignes de l'historiographie française jusqu'au début du XX^e siècle, témoigne également des nouvelles conceptions européennes de la frontière et particulièrement de celle de Friedrich Ratzel⁷. À partir du début du XX^e siècle, les géographes, sous l'influence de l'école allemande, avaient en effet abandonné l'approche descriptive et énumérative jusqu'alors utilisée pour rendre compte des tracés et de l'organisation des territoires, pour s'interroger à la fois sur les influences de la géographie sur l'histoire et sur les marques de l'histoire inscrites sur les territoires. Les travaux de Ratzel, reconnu comme l'un des fondateurs de la géographie politique moderne grâce à son ouvrage de référence, *Politische Geographie* publié en 1897, rompaient avec la conception française traditionnelle des frontières. Selon lui, les frontières constituent l'épiderme des États, perçus comme des organismes vivants qui évoluent, progressent et déclinent; loin d'être considérées comme des lignes fixes et stables, leurs frontières, interfaces avec l'extérieur, sont désormais appréhendées comme des espaces dynamiques soumis à des processus d'évolution permanents, liés aux affrontements, aux échanges et à toutes les activités qui peuvent unir et opposer des États entre eux⁸. Le tracé frontalier n'est plus perçu comme un phénomène «naturel», mais comme l'expression d'une représentation mentale et humaine de la frontière et des réalités territoriales, et comme un moyen de définir une ligne d'équilibre entre les antagonismes d'États mitoyens⁹.

La pensée novatrice de Ratzel ne peut se concevoir sans l'influence d'une historiographie anglo-saxonne née à la fois en Angleterre, en liaison avec l'expansion coloniale britannique¹⁰, et en Amérique, dans le cadre des bouleversements politiques, économiques et sociaux induits par la conquête de l'Ouest. La conquête et la gestion

⁶ D. Nordman, «Des limites d'État aux frontières nationales», art. cit., p. 44.

⁷ L. Febvre, «Frontière : le mot et la notion», art. cit., p. 17.

⁸ Jennifer Heurley, *Les frontières internes et externes de l'Irlande du Nord. Logiques territoriales et recomposition d'un espace conflictuel*, Thèse de doctorat de géographie, Paris-Sorbonne, 2001, p. 11-12.

⁹ P. Toubert, «Frontière et frontières : un objet historique», in J.-M. Poisson (dir.), *Castrum 4. Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*, Rome-Madrid, 1992 (Collection de l'École française de Rome, 105/4), p. 12.

¹⁰ Charles Whittaker, *Les frontières de l'Empire romain* [trad. Française], Paris, 1989, p. 12.

de l'Inde à la fin du XIX^e siècle a été à l'origine de nouvelles interrogations sur les frontières : comparant les frontières de l'Empire britannique et celles de l'Empire romain, les Anglais commencent à s'interroger sur la possibilité d'une expansion infinie de l'espace. Pour garantir l'existence de la frontière, il faut lui impulser en permanence un mouvement vers l'avant, le processus d'arrêt témoignant d'une faiblesse de la frontière : la ligne des frontières de l'Empire romain devenait dans ces conditions un « accident » révélateur d'une défaillance de l'idéologie de l'expansion qui n'a plus les moyens de ses ambitions¹¹. L'historiographie américaine a entériné et modernisé encore cette conception originale des frontières. Sous l'impulsion des travaux de Frederick Jackson Turner¹², et de ceux, plus récents, de Walter Prescott Webb¹³, la frontière s'épaissit; elle n'est plus désormais considérée comme une ligne d'arrêt mais comme une zone en mouvement, invitant à l'accès.

Au début du XX^e siècle, l'apport conjugué de l'historiographie anglo-saxonne et de la géographie politique allemande avait ainsi contribué à nier le principe de frontière naturelle et fixe, devenue « un comble de l'artifice »¹⁴, pour valoriser l'idée des frontières comme produits d'une volonté humaine d'expansion continue. Une distinction radicale semblait désormais acquise entre les *frontières*, appréhendées comme des zones soumises à un processus de dynamisation constante du fait de l'établissement de tensions et de contacts entre des États, des nations ou des groupes humains antagonistes, et les *limites* qui correspondent à un enracinement délibéré et consenti par les peuples qui les vivent au sein d'un espace territorialisé¹⁵.

Mais l'étude du concept de frontière n'a pas été circonscrite aux seuls aspects politiques, militaires et territoriaux, pourtant nécessaires. Il fut appliqué à tout un ensemble de pratiques et de comportements pouvant s'inscrire dans des durées très longues, comme la religion, la langue, la toponymie, les traditions culturelles... L'idée de frontière religieuse était déjà un objet d'étude traditionnel de l'historiographie de l'Espagne médiévale de par le rôle prédominant des contacts politiques, sociaux, économiques et culturels entre Islam et Chrétienté dans la constitution d'une histoire et d'une « iden-

¹¹ C. Whittaker, *cit.*, p. 28.

¹² Frederick Jackson Turner, *La frontière dans l'histoire des États-Unis* [édition américaine 1893], Paris, 1963, p. 3.

¹³ Walter Prescott Webb, *The Great Frontier*, États-Unis, 1964 (1^{ère} édition en 1951), p. 2-3; voir également Peter Marshall, « The Great Frontier », in *Past and present*, 15, 1959, p. 56.

¹⁴ P. Toubert, « L'historien, sur la frontière », art. cit., p. 225.

¹⁵ D. Nordman, *Frontières de France. De l'espace au territoire (XVI^e-XX^e siècles)*, Paris, 1998, p. 40.

tité» ibérique¹⁶ marquées par le long déplacement de la frontière vers le sud par la *Reconquista*, c'est-à-dire par la récupération de toutes les terres considérées comme ayant été chrétiennes dans une époque antérieure et devant le redevenir. Les historiens opposent aujourd'hui la «marche-frontière» musulmane, qui prenait appui sur des sites fortifiés séparés les uns des autres selon une ligne discontinue de fortifications dans une vaste zone, à la perception chrétienne de la frontière en perpétuel mouvement sous une double poussée militaire et démographique¹⁷. La croisade devient le vecteur de la progression frontalière¹⁸ cependant que les chrétiens mettent en place un véritable front pionnier – une frontière au sens américain du terme – par un peuplement progressif des marches et l'installation du régime seigneurial¹⁹.

Outre l'histoire religieuse, le développement dans les années 1930-1960 des études ethnographiques et linguistiques a permis d'appliquer le concept de frontière à d'autres éléments (la langue, la toponymie, les coutumes) également constitutifs d'identité. Déjà, les historiens grecs avaient conscience de l'existence de plusieurs niveaux de frontières et faisaient référence à la fois à des limites réelles, marquées par des bornages, territorialisées par une conscience civique et religieuse, et à des frontières bien plus immatérielles, comme les frontières linguistiques qui marquaient la différence entre les Grecs et les Barbares²⁰. Au début des années 1950, les linguistes Antoine Meillet et Albert Cohen dirigèrent une classification mondiale des langues, établie en fonction de leurs racines, et de leur extension géographique, qui correspondait à des zones d'appartenance identitaire²¹. De même, pour le linguiste Maurice Trousseau, l'étude des toponymes de la région lorraine permet d'appréhender l'idée d'une frontière linguistique ancienne, qui n'a pas été transformée en profondeur par les événements politiques qui, de-

¹⁶ André Bazzana, Pierre Guichard et Philippe Sénac, «La frontière dans l'Espagne médiévale», in J.-M. Poisson (dir.), *Castrum 4...* cit. note 9, p. 37.

¹⁷ P. Toubert, «Le concept de frontière», in *Identidad y representación de la frontera en la España medieval (siglos XI-XIV)*, Madrid, 2001 (*Collection de la Casa de Velázquez*, 75), p. 3.

¹⁸ Miguel Ángel Ladero Quesada, «Réalité et imagination : la perception du monde islamique en Castille au cours du bas Moyen Âge», in G. Jehel (dir.), *Orient et Occident : du IX^e au XV^e siècles* [Actes du colloque d'Amiens (8-10 oct. 1998)], Paris, 2000, p. 152.

¹⁹ P. Sénac, *La Frontière et les hommes (VIII^e-XII^e siècles). Le peuplement musulman au nord de l'Èbre et les débuts de la Reconquête aragonaise*, Paris, 2000, p. 312-313, p. 388-390 et p. 475-476.

²⁰ François Hartog, *Mémoire d'Ulysse. Récit sur la frontière en Grèce ancienne*, Paris, 1996, p. 90-92.

²¹ Antoine Meillet, Marcel Cohen (dir.), *Les langues du monde par un groupe de linguistes*, Paris, 1952, 2 tomes.

puis 1871, ont pesé lourdement sur les habitants de Moselle en modifiant à plusieurs reprises la proportion entre les individus de langue française et ceux de langue allemande²².

Les études anthropologiques ont elles-aussi développé l'idée de frontières ethniques; l'ouvrage de Fredrik Barth en 1969²³, souligne la permanence des frontières en dépit des mouvements migratoires et des franchissements individuels ou collectifs²⁴. Les groupes ethniques apparaissent en définitive moins fondés sur l'occupation de territoires exclusifs – et donc sur l'existence reconnue de leurs limites – que sur un ensemble de prescriptions qui régissent les situations de contacts inter-ethniques dans certains secteurs et domaines d'activités, et sur un ensemble d'interdits qui empêchent l'interaction dans d'autres secteurs, isolant ainsi certaines parties des cultures et les protégeant de toute confrontation ou modification. En somme, le maintien des frontières ethniques passe par des échanges soigneusement contrôlés qui favorisent l'interdépendance tout en refusant le mélange²⁵. Et cette pression exercée par l'intérieur du groupe pour contraindre ses membres à maintenir activement la frontière devient maximale dans les situations politiques où la violence et l'insécurité dominent les relations inter-ethniques²⁶. Enfin, signalons les travaux plus récents de Peter Sahlins sur les Pyrénées, qui témoignent de la pérennité d'une identité cerdane en dépit de l'imposition d'une frontière militaire et politique partageant l'espace montagnard entre les royaumes de France et d'Espagne²⁷.

L'ensemble de ces nouvelles études conduisait par conséquent à une opposition progressive entre des frontières anciennes, inscrites à la fois dans le sol, dans les comportements et les esprits des hommes, et des frontières politiques qui sont des constructions récentes et plus mouvantes. Les travaux de Fernand Braudel avaient déjà repris cette métaphore des frontières anciennes et récentes : en Méditerranée²⁸, l'«écume» des événements, c'est-à-dire l'histoire

²² Maurice Toussaint, *La frontière linguistique en Lorraine*, Paris, 1955, p. 6.

²³ Fredrik Barth, *Ethnic groups and Boundaries. The social organization of culture difference*, Oslo, 1969 (introduction à un colloque).

²⁴ Fredrik Barth, *Les groupes ethniques et leurs frontières*, traduction de J. Bardolph, Ph. Poutignat et J. Streiff-Fenart, in *Théories de l'ethnicité*, Paris, 1995, p. 204.

²⁵ *Ibid.* p. 213-214.

²⁶ Ph. Poutignat, J. Streiff-Fénart (dir.), *Théories de l'ethnicité*, Paris, 1995, p. 172.

²⁷ Peter Sahlins, *Frontières et identités nationales. La France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVIIe siècle*, Paris, 1996 (*Boundaries. The making of France and Spain in the Pyrenees*, Berkeley, 1989).

²⁸ Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, 1966, 2 volumes (seconde édition revue et corrigée).

politique, diplomatique, militaire, se surimpose aux XVI^e et XVII^e siècles sur des réalités plus profondes qui, loin de donner l'image d'un monde immobile, correspondent aux anciennes frontières des civilisations²⁹. Comme le soulignait Lucien Febvre dans son ouvrage sur le Rhin en 1931, «une frontière, ce qui l'«engrave» puissamment dans la terre, ce ne sont ni des gendarmes, ni des douaniers, ni des canons derrière des remparts. Des sentiments, oui; des passions exaltées et des haines»³⁰. L'histoire simplement politique ou militaire était ainsi complétée par une histoire ouverte aux résultats des autres sciences sociales (géographie, linguistique, ethnographie...).

Ainsi chargé depuis le milieu du XX^e siècle de nouveaux sens, le concept de frontière a pu être appliqué à des domaines très divers, y compris à l'économie. Dans les années 1960-70, les théories du sous-développement, centrées sur la réflexion de centre et de périphérie, ont pu dégager l'existence de frontières entre développement et sous-développement qui traversent les États (ligne Saint-Malo-Genève) ou qui séparent par exemple le Mezzogiorno des régions plus avancées de l'Italie du centre-nord³¹. À ces grandes coupures économiques viennent se superposer les caractéristiques économiques inhérentes à toute frontière. Répulsives ou attractives, les frontières peuvent être en effet porteuses en elles-mêmes de désertification humaine et d'aridité économique, ou inversement se révéler être des espaces économiquement attractifs³². Les appréhensions ratzélienne et turnérienne de la frontière avaient d'ailleurs été les premières à souligner le dynamisme commercial des zones frontalières, lié à leur perméabilité et aux interactions existant entre les peuples situés de part et d'autre³³. La réflexion sur la vitalité économique des frontières a induit un intérêt nouveau pour les acteurs commerciaux, et donc les hommes qui vivent sur la frontière et participent à son fonctionnement.

C'est Turner le premier qui a envisagé le concept de «société de frontière», et perçu le rôle de la frontière dans le façonnement de genres de vie singuliers et la constitution d'un peuple frontalier qui se distingue progressivement de ceux qui vivent en-deçà ou au-delà de la frontière³⁴. Depuis, les études, qui sont pour la plupart le fait de

²⁹ Maurice Aymard, «La Méditerranée ottomane de Fernand Braudel», in Gilles Veinstein (dir.), *Soliman le Magnifique et son temps*, Paris, 1992, p. 76-77.

³⁰ L. Febvre, *Le problème historique du Rhin*, Paris, 1931.

³¹ Sergio Romano, *L'Italie du Risorgimento à nos jours*, Seuil, 1994 (*Storia d'Italia dal Risorgimento ai nostri giorni*, 1^{ère} édition 1978).

³² P. Toubert, «Frontière, frontières : un objet historique», art. cit., p. 95-97.

³³ F. J. Turner, *La frontière dans l'histoire des États-Unis...* cit., p. 13; C. Whitaker, *Les frontières de l'Empire romain...* cit., p. 99.

³⁴ F. J. Turner, *La frontière dans l'histoire des États-Unis...* cit., p. 92-105.

médiévistes français et anglo-saxons, se sont multipliées sur la naissance et la vie au quotidien par les hommes des zones-frontalières. Les frontières sont ainsi successivement appréhendées comme des marches en cours de peuplement³⁵, des lieux où se constituent des sociétés aux fonctions militaires hypertrophiées³⁶, qui se révèlent à la fois facilement ouvertes aux contacts humains et économiques³⁷ et souvent soumises à un encadrement religieux important, garant de la préservation de l'identité frontalière en structuration³⁸. Récemment, une approche criminologique des frontières a même pu être réalisée, le passage des frontières favorisant la contrebande³⁹, la criminalité et plus généralement le développement de comportements déviants liés au phénomène d'attraction que les frontières entretiennent auprès de populations diverses, parfois marginales⁴⁰.

Aujourd'hui, le concept de frontière se trouve encore une fois au cœur des réflexions des sciences sociales, renouvelé et réactualisé par trois séries de changements. D'abord, le contexte de l'effondrement du système bipartite mondial qui opposait les empires américain et soviétique, et celui de la construction européenne, ont posé la question d'un espace désormais mondialisé et « sans frontière »⁴¹. La construction européenne révèle notamment une volonté de dépasser les frontières des États-nations⁴², perçues comme artificielles, pour construire des ensembles plus larges, dont le problème devient alors de déterminer les limites extérieures⁴³. Les débats concernant l'entrée de la Turquie reflètent ce souci : la volonté de certains pays d'affirmer un « passé chrétien » de l'Europe vise à revaloriser les réalités profondes évoquées précédemment, c'est-à-dire ces frontières

³⁵ P. Sénac, *La Frontière et les hommes...* cit., p. 312-313.

³⁶ Robin Frame, « Military service in the Lordship of Ireland 1290-1360 : Institutions and Society on the Anglo-Gaelic Frontier », in Robert Bartlett, Angus MacKay (dir.), *Medieval Frontier Societies*, Oxford, 1989, p. 101-126.

³⁷ C. Whittaker, *Les frontières de l'Empire romain...* cit., p. 99.

³⁸ F. J. Turner, *La frontière dans l'histoire des Etats-Unis...* cit., p. 104; Beatriz Alonso Acero, *Orán-Mazalquivir 1589-1639. Una sociedad española en la frontera de Berbería*, Madrid, 2000, p. 173-201; Angus MacKay, « Religion, Culture and Ideology on the Late Medieval Castilian-Granadan Frontier », in R. Bartlett, A. MacKay (dir.), *Medieval Frontier Societies...* cit., p. 217-244.

³⁹ Christian Desplat, « Les caractères originaux de la contrebande dans les Pyrénées occidentales à l'époque moderne », in Christian Desplat (dir.), *Frontières*, Paris, 2002, p. 213.

⁴⁰ Catherine Denys, « Frontière et criminalité : des limites et des hommes », in Catherine Denys (dir.), *Frontière et criminalité 1715-1815*, Arras, 2000 (*Cahiers de l'Université d'Artois*, 18), p. 10-11.

⁴¹ Michel Foucher, *L'invention des frontières*, Paris, 1986, p. 9.

⁴² En témoignent les paroles de l'hymne européen : « ...plus de haine, plus de frontière... ».

⁴³ Thomas K. Schippers, « La frontière dans l'imaginaire identitaire en Europe », in Ch. Desplat (dir.), *Frontières...* cit., p. 84.

considérées comme pérennes que sont la religion, les pratiques culturelles et cultuelles, qui peuvent être représentées ou non par les frontières politiques et économiques d'une Europe en construction.

À cela s'ajoute le développement des courants migratoires, lié à la mondialisation des échanges des hommes, des biens, des capitaux, qui multiplie les minorités et tout autant de frontières au sein d'espaces qui devraient, dans la logique européenne, en être déclarés dépourvus. La persistance de l'immigration clandestine, liée notamment à l'écart des conditions de vie entre l'Europe et les pays situés au sud et à l'est, qui suscite un « désir d'Europe » chez les migrants⁴⁴, mais également la poursuite du regroupement familial, suggèrent une certaine autonomie des flux par rapport aux politiques de maîtrise des frontières⁴⁵. La décolonisation, les inégalités de développement, les flux migratoires et les tensions religieuses entre Islam et chrétienté, ont désormais placé au premier plan la frontière qui sépare l'Europe de la rive sud⁴⁶, et que la colonisation avait prétendu abolir en reconstituant des Empires qui affichaient l'ambition de renouer avec la tradition romaine. La chute du rideau de fer et la désintégration de la Fédération yougoslave ont redonné également une nouvelle actualité à la frontière qui continue à séparer les deux chrétientés d'Orient et d'Occident⁴⁷, que la disparition de l'Empire ottoman et la constitution d'États « nationaux » dans l'espace balkanique avaient elles aussi visé à abolir.

Avec le glissement des frontières des États-nations aux frontières externes de l'Europe, de nouvelles coupures font surface à l'intérieur même des États : différence entre européens et extra-européens sur un plan juridique, tandis que dans le vécu quotidien, se maintient une frontière entre « nous » et « eux », définie selon des clivages de langue ou de religion, d'allégeances réelles ou supposées autour de nationalités autres, d'identités différentes ou de communautés⁴⁸. Le problème de ces minorités va de pair avec la place de plus en plus grande prise par la religion dans l'affirmation des identités individuelles et collectives⁴⁹. Reflet de l'irréalité d'un monde

⁴⁴ Violaine Carrère, « Sangatte et les nasses de l'Europe », in *Projet*, 272 [*Migrations et frontières*], décembre 2002, p. 96.

⁴⁵ Catherine Wihtol de Wenden, *L'immigration en Europe*, Nancy, 1999, p. 12.

⁴⁶ André-Louis Sanguin, « Retour géopolitique au *Mare nostrum* », in J.-L. Sanguin (dir.), *Mare nostrum. Dynamiques et mutations géopolitiques de la Méditerranée*, Paris, 2000, p. 22.

⁴⁷ Matjaz Klemencic et Vladimir Klemencic, « La région frontalière Nord-Adriatique en Italie, Croatie et Slovénie », in J.-L. Sanguin (dir.), *Mare nostrum...* cit., p. 290.

⁴⁸ C. Wihtol de Wenden, *L'immigration en Europe...* cit., p. 24.

⁴⁹ Rémy Leveau, « Dans l'espace européen », in *Projet*, 272 [*Migrations et frontières*], décembre 2002, p. 98.

«sans frontière» et prouve que l'histoire ne s'achève pas dans l'effondrement contextuel de limites politiques que l'on aurait pu penser solidement enracinées, comme celles qui séparaient le bloc oriental du bloc occidental⁵⁰, ces trois séries de bouleversements témoignent bel et bien de la survie et d'un affleurement permanent sous la réalité politique, de frontières plus profondes. En définitive, les seules vraies frontières apparaissent comme étant les frontières culturelles, qui reformulent l'explication par les origines.

MALTE, DES FRONTIÈRES À LA FRONTIÈRE

Cette île a une vieille mentalité de «forteresse de frontière» dressée contre l'envahisseur⁵¹.

L'entrée récente de Malte dans l'Union Européenne contribue à reposer le problème de l'île comme «frontière ou pont»⁵² entre les rives nord et sud de la Méditerranée. La réactualisation du concept de frontière concerne donc au premier chef une île qui, à l'époque moderne, a vécu sa double construction, concrète et «inventée»⁵³, de frontière chrétienne. À Malte se conjuguent aux XVI^e et XVII^e siècles toutes les frontières, qui ont été investies de sens nouveaux : des frontières anciennes (religieuse et linguistique) ou plus récentes (militaire, politique, économique), matérielles, c'est-à-dire incarnées par les fortifications et la guerre, comme immatérielles, du fait de l'élaboration d'un discours intellectuel de la frontière et de l'émergence d'une société spécifique.

L'appréhension d'une frontière linguistique à Malte a été perçue plus ou moins intensément selon les époques. La découverte en 1966 d'un poème maltais datant de la fin du XV^e siècle, la *Cantilena* de Pietro Caxaro, jurat de l'«Université» de Mdina, a montré que la langue, sensiblement distincte de l'arabe classique disparu moins de deux siècles auparavant⁵⁴, n'était pas simplement parlée par le peuple, mais pouvait être écrite et employée par les lettrés. Mais les écrits étaient rares; reléguée au second plan par les autorités en place (l'Ordre et le Saint-Office) et par les lettrés, qui ne la considéraient pas comme suffisamment latine pour refléter le rattachement de l'archipel à la Sicile espagnole, la langue se perpétua à l'époque

⁵⁰ Immanuel Wallerstein, *L'histoire continue*, Saint-Étienne, 1999, p. 37.

⁵¹ Kenneth Wain (professeur maltais de philosophie), interview du *Monde*, 14 décembre 2002.

⁵² Émission *Thalassa* du vendredi 30 avril 2004.

⁵³ Michel Foucher, *L'invention des frontières*, Paris, 1987.

⁵⁴ Godfrey Wettinger, M. Fsadni, *Peter Caxaro's Cantilena. A poem in Medieval Maltese*, Malte, 1968, p. 40.

moderne essentiellement par l'oralité et par la pratique répandue des *canczuni* populaires chantées dans les rues⁵⁵.

C'est cette survivance qui permet d'ailleurs la revendication par les Maltais, à partir de la fin du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle, de leur langue comme vecteur d'identité nationale, en réaction contre l'italien, langue officielle de l'époque moderne, ou l'anglais, langue des colons. Toujours pour les habitants, et même encore aujourd'hui, l'écriture latine et la différence revendiquée entre le maltais et l'arabe classique ont servi de prétexte à un rattachement ancien au monde latin et à la perception d'une frontière incontestable avec la rive musulmane. À la frontière linguistique s'ajoutait la réalité d'une frontière religieuse liée à la pratique d'un catholicisme vigoureux, qui avait connu un net affaiblissement, voire un effacement, au temps de la présence arabe (IX^e-XI^e siècles)⁵⁶, puis une forte revivification dès après la reconquête par Roger de Sicile (1091).

L'étude des superpositions des « frontières » maltaises ne peut se comprendre que dans le contexte méditerranéen des XVI^e et XVII^e siècles, qui correspond au temps des grands affrontements militaires et corsaires entre les Empires espagnol et ottoman. Ceux-ci symbolisent l'union religieuse et politique des mondes chrétien et musulman, qui se contestent et doivent accepter de se partager la domination de la Méditerranée. La frontière qui les sépare est double : à l'Ouest, elle oppose les deux rives nord et sud de la mer, et à l'Est, elle sépare l'Occident et l'Orient de la Méditerranée. L'Empire ottoman a en effet regroupé sous son autorité les deux mondes orthodoxe et musulman. Dans le cadre d'une réactivation des conflits de civilisations, Malte constitue à partir de l'installation de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, expulsé de Rhodes en 1522, un remarquable point d'observation. Dès l'année 1530, les chevaliers, tenus par Charles Quint de soutenir les entreprises espagnoles et chrétiennes en Méditerranée, participent aux successives conquêtes, pertes et reconquêtes des présides africains, ainsi qu'aux grandes batailles navales (Prévéza, Lépante). Cette participation militaire contribue à intégrer Malte au sein des guerres méditerranéennes et à en faire un des enjeux importants (le fameux « Grand Siègle » de 1565, suivi de l'édification de La Valette, modèle de cité fortifiée réputée imprenable). Conjugués à une situation insulaire d'avant-poste de l'Europe occidentale, les affrontements, puis les fortifications in-

⁵⁵ Carmel Cassar, *Society, Culture and Identity in Early Modern Malta*, Malte, 2000, p. 157.

⁵⁶ Henri Bresc, « La genèse de l'identité maltaise », in Henri Bresc, Christiane Veauvy (dir.), *Mutations d'identités en Méditerranée. Moyen Âge, époque contemporaine*, Paris, 2000, p. 143.

tenses menées sur le sol maltais, confèrent à l'île, dès la fin du XVI^e siècle, la dimension d'un lieu-frontière par excellence.

Aux «frontières» linguistiques et religieuses sous-jacentes s'est ainsi surimposée une frontière contextuelle, militaire et politique, enracinée dans le sol insulaire par les fortifications et immédiatement glorifiée par les auteurs de l'époque comme le rempart nécessaire de toute la chrétienté. Le travail d'imaginaire, postérieur aux événements, a donné toute sa dimension mythique à Malte, contribuant à l'émergence d'une tradition de permanence séculaire de la frontière et de l'identité insulaires, par la situation géographique, par le maintien de la langue et par la persistance du catholicisme. L'essor du culte paulinien (à partir de 1608, un pèlerinage à la grotte de saint Paul de Rabat octroie l'indulgence plénière⁵⁷) contribue de manière plus ou moins consciente à rattacher l'archipel à une tradition catholique vivace depuis l'Antiquité, qui n'aurait pas été interrompue par la présence arabe. L'adhésion populaire au catholicisme se trouve encore consolidée par le nouveau culte du «Grand Siège», symbole de la victoire chrétienne sur l'Infidèle et expression d'une mémoire collective⁵⁸, célébré chaque année (le 8 septembre) par l'Ordre et qui est encore aujourd'hui la fête nationale.

Le contexte des XVI^e et XVII^e siècles a ainsi conduit les Maltais à réaffirmer leur identité religieuse catholique, qui se trouve d'autant plus menacée à la fin du XVI^e siècle que l'achèvement des conflits directs entre les rives favorise le développement en Méditerranée de nouvelles relations faites de tensions et d'échanges commerciaux, dont la guerre de course est le symbole. Elle incarne en effet la dualité des frontières, jouant sur deux tableaux, celui de la guerre (pour l'appropriation du butin) et celui du commerce (pour la revente de celui-ci). Au même titre qu'Alger, Malte devient au XVII^e siècle un État corsaire important, gouverné par un groupe allogène, qui regroupe plusieurs composantes «nationales» autour d'une définition sociale commune (la «noblesse», fondée sur la présentation d'un système codifié de preuves reconnues à l'échelle européenne) et qui vit en grande partie de la razzia et du butin. La course y est élevée à la hauteur d'une institution sociale, protégée et réglementée par l'Ordre qui en fait un de ses principaux moyens d'existence.

Le développement des échanges corsaires et marchands accentue le lien vital reliant Malte à la Sicile depuis le Moyen Âge. Première base arrière de l'archipel, avec les ports de Syracuse et de

⁵⁷ Gio Francesco Abela, *Della descrizione di Malta, isola nel mare siciliano con le sue antichità ed altre notizie*, Malta, 1647, p. 352.

⁵⁸ C. Cassar, *Society, Culture and Identity in Early Modern Malta* cit., p. 231-235.

Messine, et les *carricatori* de Licata, Terranova et Pozzallo, la Sicile est son principal centre de ravitaillement alimentaire et militaire, ainsi qu'un lieu (Messine) de revente des prises et des esclaves. Sur-tout, course et commerce contribuent inévitablement à une ouverture nouvelle de la frontière maltaise : des contacts se nouent entre agents corsaires et commerciaux des rives opposées, car les marchandises et les hommes se revendent aussi bien, voire souvent à meilleur prix, en terre d'Islam qu'en pays chrétien. Insulaires mais aussi étrangers, attirés par les profits dégagés par l'essor économique de l'archipel, s'illustrent dorénavant dans les activités de course, de commerce, de rachat des captifs, n'hésitant guère à travailler avec les «ennemis» juifs et musulmans.

Devenue un espace d'échanges et de contacts, la frontière maltaise, née d'un besoin de circonscrire et de distinguer, favorise paradoxalement un processus d'uniformisation transfrontalière, qui suscite bien souvent la tentation du franchissement et rend plus délicate la perception de la transgression et du reniement. En réponse à ce qu'elles considèrent comme un danger, les autorités religieuses de Malte (l'Ordre, le Saint-Office, le clergé) établissent un contrôle permanent de la population sur un plan religieux et social, et la maintiennent dans une orthodoxie religieuse stricte, par le biais de la condamnation de tous les passeurs de frontières que sont les renégats, et de tous ceux qui, sur l'île, pourraient être tentés par l'hérésie, «mahométane» ou autre.

Toutes les frontières maltaises se trouvent ainsi symbolisées par l'expression unique de «frontière de chrétienté», qui réunit tous les domaines auxquels les sciences sociales avaient tenté d'appliquer le concept de frontière : militaire, politique, religieux, linguistique, économique, humain. Car la frontière a modelé également à Malte des comportements sociaux spécifiques, qui résultent de la combinaison de trois facteurs : du rôle de l'Ordre, de celui des insulaires et de celui du contexte méditerranéen. Vecteurs de la croisade et porteurs de son idéologie, les chevaliers de Saint-Jean étaient, avant même leur installation à Malte, des hommes d'une frontière militaire et religieuse⁵⁹; quant aux Maltais, ils possédaient également en eux les germes d'une frontière linguistique et religieuse; la combinaison entre ces consciences frontalières et le contexte méditerranéen et maltais du XVII^e siècle ne pouvait qu'engendrer une vie sociale très particulière, poreuse et hermétique, ouverte aux contacts et aux échanges, close aux différences religieuses.

⁵⁹ Ann Williams, «Crusaders as Frontiersmen : the case of the Order of St John in the Mediterranean», in Daniel Power, Naomi Standen (dir.), *Frontiers in question. Eurasian Borderlands 700-1700*, Londres, 1999, p. 209-210.

ÉCHELLES ET ARCHIVES

Une et multiple à la fois, la frontière maltaise aux XVI^e et XVII^e siècles ne peut donc qu'être appréhendée par le biais d'une étude plurielle, qui analyse les différents niveaux frontaliers du plus large au plus étroit, des frontières pérennes aux frontières conjoncturelles, des systèmes aux hommes. Car «aucune échelle n'a de privilège sur une autre, puisque c'est leur mise en regard qui procure le plus fort bénéfice analytique»⁶⁰. De fait, la combinaison des études macro et micro-historiques permet de saisir la permanence de «systèmes» (les mondes chrétien et musulman) s'opposant l'un l'autre, que des individus transgressent pourtant régulièrement, en toute conscience ou non, en tant qu'acteurs corsaires ou marchands des échanges en Méditerranée. Ces expériences individuelles du franchissement de la frontière sont inévitablement contrôlées par les représentants des systèmes, les institutions religieuses, soucieuses de maintenir la cohésion apparente d'une rive chrétienne doublement fragilisée par la rupture protestante et par la proximité de l'Islam.

La variation des frontières peut-être abordée à Malte selon trois grands niveaux : celui des civilisations qui coïncide avec la réalité et la conscience d'une frontière qui coupe la Méditerranée entre le nord et le sud, le long d'un axe d'îles qui va des Baléares à Chypre; celui des autorités à Malte même, incarnées par l'Ordre, le Saint-Office et le clergé; celui des hommes, enfin, perceptible au travers des parcours individuels (corsaires, marchands, esclaves, renégats). Il s'agit alors de combiner l'échelle d'observation et les sources permettant d'en rendre compte de manière intelligible; nous avons par conséquent choisi d'utiliser les fonds d'archives les plus diversifiés, qui illustrent les différentes facettes de la frontière maltaise. Ce choix a été facilité par la belle quantité d'archives à Malte même, réparties entre les fonds de l'Ordre, du Saint-Office, des notaires, des paroisses et des douanes du port, et qui ont été complétées par les nombreux fonds romains plus religieux (Archives vaticanes, Archives des Jésuites, Archives du Saint-Office, Archives de la *Propaganda Fide*).

Les archives de l'Ordre illustrent tous les aspects politiques, militaires, corsaires et commerciaux de Malte : gestion de l'île, fortification et activité guerrière des chevaliers, octroi des patentes aux corsaires ou aux marchands et des saufs-conduits aux intermédiaires de rachat non-chrétiens... Elles ont été complétées par l'é-

⁶⁰ Jacques Revel, «La construction du social», in J. Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, 1996, p. 13.

tude du fonds *Secretaria di Stato* des Archives Vaticanes, qui concerne la correspondance entre l'Ordre, l'Inquisiteur et le Saint-Siège : ce fonds fait écho à ceux de l'Ordre en ce qui concerne les activités militaires des chevaliers, et illustrent également le rôle de Malte dans les ambitions pontificales et espagnoles dans la Méditerranée des XVI^e et XVII^e siècles. En ce qui concerne les aspects commerciaux et corsaires de la frontière insulaire, ils se retrouvent dans les archives notariales, qui complètent celles de l'Ordre en leur conférant une dimension plus humaine. Cumulée aux archives tunisiennes éditées par Pierre Grandchamp⁶¹, l'étude des contrats de commerce ou de course entre Maltais et étrangers permet de mieux cerner la constitution progressive de réseaux entre des individus, voire des familles, qui peuvent vivre indépendamment de l'Ordre ou bien lui être liés par l'intermédiaire de chevaliers corsaires ou armateurs.

La dimension religieuse de la frontière a été perçue grâce au dépouillement exhaustif des archives du Saint-Office de Malte et de Rome. Les fonds romains permettent de dégager, par les instructions et les manuels à l'usage des Inquisiteurs, les intérêts et les soucis de l'Église confrontée aux hérésies et à l'apostasie. À Malte, les archives de l'Inquisition se sont révélées comme étant un fonds exceptionnel, assurément le plus riche de toutes les Inquisitions des îles de Méditerranée occidentale. Les procès sont d'autant plus nombreux que Malte, en tant que plaque tournante de la course et de l'esclavage au XVII^e siècle, est une île ouverte à de nombreux renégats capturés en course et à une quantité certaine de passeurs de rives potentiellement dangereux qu'il apparaît nécessaire de surveiller. Ces procès maltais confèrent une chaleur nouvelle aux archives romaines, par tous les parcours d'hommes qui transparaissent au fil des questions inquisitoriales et par la multiplicité des expériences du vécu et du franchissement frontalier. En même temps, les archives de l'Inquisition, enrichies par celles des Jésuites et celles de la *Propaganda Fide*, témoignent du poids du contrôle religieux dans une île qui intéresse d'autant plus l'Église qu'elle a acquis la dimension mythique de frontière de la chrétienté depuis la fin du XVI^e siècle.

Enfin, les archives paroissiales et l'étude des mariages ont permis de cerner la vie quotidienne d'un port cosmopolite et la singularité d'une société modelée par les consciences frontalières de l'Ordre et des Maltais. Si chevaliers et insulaires acceptent le cosmopoli-

⁶¹ Pierre Grandchamp, *La France en Tunisie*, Tunis, 1920-1928, Tome I à VI (années 1582-1660).

tisme auquel ils sont habitués (l'Ordre est composé de diverses Langues ou nationalités tandis que Malte est peuplée de Siciliens depuis le Moyen Âge), ils refusent le mélange et peuvent même pratiquer l'auto-censure (l'Ordre a supprimé sa Langue d'Angleterre devenue majoritairement protestante; les Maltais pratiquent aisément la délation au nom du maintien d'une pureté du catholicisme). Les registres matrimoniaux nous ont apporté la preuve que la société maltaise, assimilatrice, réagissait à la manière des groupes lorsque domine le danger dans les relations inter-ethniques : elle se révèle à la fois favorable aux échanges et fermée aux mélanges.

Les seuls manques que l'on peut déplorer concernent les archives des confréries, qui auraient pu donner un aperçu plus complet de l'encadrement de la société insulaire et plus particulièrement portuaire, et d'une vie au quotidien ponctuée de festivités, de solidarités diverses qui jouaient au niveau populaire comme au niveau des catégories plus aisées, et d'une ingérence régulière de l'Église dans la vie privée des hommes. Ces archives des confréries, encore rassemblées dans les églises auxquelles elles étaient rattachées, sont difficilement accessibles; c'est la raison pour laquelle nous n'avons pu que consulter les registres de la *Confraternità della Beata Vergine della Carità* qui s'occupe du rachat des captifs à partir du XVII^e siècle. Enfin, on peut mentionner la perte des registres du fonds *Infirmeria* de l'Ordre, dont il ne reste plus que ceux qui contiennent les testaments; ce fonds, qui devait contenir des renseignements quant à l'organisation des soins et l'assistance aux pauvres, fait défaut pour mieux cerner le rôle des Hospitaliers dans l'encadrement charitable et sanitaire de Malte.

En dépit de ces réserves, les archives maltaises et romaines, particulièrement riches, ont permis de retracer les oscillations et l'histoire de la frontière maltaise aux XVI^e et XVII^e siècles. C'est l'approche chronologique qui a paru la plus pertinente : le cadre historique choisi, qui s'étend de 1530 (date de l'installation des chevaliers) à 1670 (la guerre de Candie vient de s'achever), coïncide avec les trois grandes étapes de construction, d'épanouissement et d'éclatement d'une frontière maltaise indissociable de celle de la Méditerranée.